



PRE- PROGRAMME
58^{ème} REUNION DE L'ASSOCIATION
ITALO BELGO FRANCO SUISSE
VENDREDI 5 - SAMEDI 6 OCTOBRE 2018
GENT
AU
MARRIOTT HOTELS
Ghent Marriot Hôtel
Korenlei 10, 9000 GENT
Tél : +32 (0) 9 233 93 94

JEUDI 04 OCTOBRE 2018 Arrivée des participants

**VENDREDI 05 OCTOBRE
9 H - 13 H**

9 H - 11 H DOMMAGE CORPOREL ET DROIT MEDICAL

**Présidents de séance :
Dr Eric TORDJMAN - Pr Michel DEBOUT**

ITT : un aléa médico judiciaire
Dr Eric TORDJMAN

Les enjeux de l'ITT en matière pénale
Pr Patrick MISTRETTA

Violences faites aux femmes
Maître Marie LOISEL

La place du Médecin Légiste dans la cité
Pr Daniel MALICIER

Dissection aortique à 72 ans, mise en jeu de la Responsabilité médicale
Dr Tiphaine GUINET, Dr Géraldine MAUJEAN

La loi n° 2017-58: les principales avancées en matière de lutte contre la violence basée sur le genre en Tunisie
Dr W BEN AMAR, Dr N KARRAY, Dr M ZRIBI, DR N FEKI, Dr J KAMMOUN, Pr Z HAMMAMI, Pr S. MAATOUG

11 H 00 - 11 H 30

PAUSE

11 H 30 - 13 H TOXICOLOGIE

Présidents de séance :

LA SCOPALAMINE : incidences en toxicologie médico-légale

Dr Marc DEVAUX

NPS et conduite automobile : comparaison des données 2016 et 2017

Dr Jean-Michel GAULIER

Cannabinoïdes de synthèse

Dr Frédéric AKNOUCHE

Intérêt du dosage de la troponine dans le diagnostic post mortem des lésions
ischémiques myocardiques

**Dr M. ZRIBI, Dr H ENNOURI, Dr W BEN AMAR, Dr N FEKI, Dr H
DHOUIB, Pr Z HAMMAMI, Pr S. MAATOUG**

13 H-14 H DEJEUNER

VENDREDI 05 OCTOBRE

14 HEURES 19 HEURES

14 H - 17 H

COMMUNICATIONS LIBRES

Présidents de séance :

La place du médecin légiste dans la société : otage ou vigile

Pr Michel DEBOUT

Les nouvelles mesures de protection de la femme victime de violence en Tunisie
Dr W BEN AMAR, Dr J KAMMOUN, Dr M ZRIBI, Dr N KARRAY, Dr H. ENNOURI, Pr Z HAMMAMI, Pr S. MAATOUG

Evolution de la médecine légale à Lyon sur 30 ans
Pr Daniel MALICIER

Disparitions inquiétantes dans l'Isère
Mr Jean-Yves COQUILLAT, Procureur de la république Grenoble

Investigations médico-légales visant le décès de Monsieur le Président ARAFAT
Pr Patrice MANGIN

17 H 00 - 17 H 30

PAUSE

17 H 30- 19 H

COMMUNICATIONS LIBRES

Présidents de séance

Décès de cause pulmonaire en lien avec la prise de toxique et de médicaments
Pr Philippe CAMUS

Problèmes médico-légaux posés par l'expertise spécialisée dans le bois et les charpentes : matériaux contenant de l'amiante, du plomb, mэрule, bois exotiques rouges, médium

Mr Bruno CLEMENT Président Cie des Experts Judiciaires Lyon

L'évaluation de la violence en expertise pénale
Actualités scientifiques et perspectives
Dr François DANET

Aspects juridiques du devoir d'information du médecin
Maître Jacques VITAL DURAND

Loi sur la fin de vie et handicap sévère : une confusion regrettable
Maître Jean-Michel GRANDGUILLOTTE

Médecine légale Italienne et les migrants
Dr Cristina CATTANEO

Nafrage collectif d'immigrés clandestins de Kerkennah 2018: organisation et fonctionnement de la prise en charge médico-légale

Dr M ZRIBI, Dr H DHOUIB, D W BEN AMAR, Dr H ENNOURI, Dr N KARRAY, Pr Z HAMMAMI, Pr S MAATOUG

REPAS DE GALA

SAMEDI 06 OCTOBRE
9 H -13 H 30

**9 H 10 H 30 CRIMINALISTIQUE et ACTUALITES MEDICO
LEGALES**

Présidents de séance :

L'apport de l'expert à l'enquête de Police

Mr Albert DOUTRE, Directeur Honoraire DDSP

Crimes méconnus, la faute à qui

Pr Patrice MANGIN

Le suicide à Genève

Dr Nathalie FAUCHERE, Dr Romano LA HARPE

10 H 30 - 11 H PAUSE

**11 H - 12 H 30 MEDECINE LEGALE, ANTHROPOLOGIE
ODONTOLOGIE**

Présidents de séance :

L'A.B.C. de l'anthropologie
Pr Gérard QUATREHOMME

Apport de l'odontologie dans l'identification des victimes de l'attentat du 13
Juillet 2016 à Nice
Dr Jacques MILLET

Le mensonge en expertise
Mr Claude LABORIER

Avancées et exigences de la Médecine Légale en 2018
Pr Daniel MALICIER

12 H 30- 13 H 30 COMMUNICATIONS LIBRES

Présidents de séance :

Pratiques funéraires
Mr S. WILKINS

Pratiques funéraires du temps des Incas et des Aztèques
Mr René DEGUISNE

L'odyssée de l'embaumement d'Eva PERON
Mr René DEGUISNE

Les objectifs de la thanatopraxie
Mr René DEGUISNE

13 H 30 -14 H 30 DEJEUNER